

Ostreopsis : une microalgue responsable d'intoxications

3.7.2026 - | Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation

Ostreopsis est une algue microscopique présente en Méditerranée et plus récemment au Pays Basque lorsque la température de l'eau dépasse 20 °C. Les composés toxiques qu'elle produit peuvent être transportés par les embruns marins et provoquer des intoxications à l'origine de symptômes de type toux, céphalées, fièvre, mal de gorge. Il suffit d'être à quelques mètres de la mer pour être intoxiqué. Retrouvez toutes les explications dans cet article.

Qu'est-ce que l'algue *Ostreopsis* et quand prolifère-t-elle ?

Ostreopsis est une algue microscopique d'origine tropicale. **Les proliférations d'*Ostreopsis* surviennent surtout l'été**, lorsque l'eau atteint une température de plus de 20°C.

Où trouve-t-on *Ostreopsis* ?

Arrivée en Méditerranée il y a une vingtaine d'années, son aire de répartition s'étend progressivement, avec une présence sur le littoral basque depuis quelques années.

Ostreopsis est-elle toxique et quels sont les symptômes en cas d'intoxication ?

Les proliférations d'*Ostreopsis* peuvent être à l'**origine d'intoxications** provoquant des symptômes de type grippal, des gênes respiratoires, des céphalées ou de la fièvre. Les signes apparaissent quelques heures après l'exposition en bord de mer et disparaissent en quelques jours.

Actuellement, l'ARS et le Centre antipoison de Bordeaux centralisent les signalements de cas d'intoxications.

Comment peut-on être intoxiqué par *Ostreopsis* ?

Toute personne fréquentant le bord de mer peut être intoxiquée : résidents, touristes, commerçants, sportifs...

La principale voie d'exposition est l'**inhalation des embruns marins**. Il suffit d'être à quelques mètres de la mer pour être intoxiqué.

De rares cas d'intoxication par voie alimentaire ont été rapportés en dehors de l'Europe, mais le lien avec *Ostreopsis* reste incertain. Compte tenu des connaissances actuelles, l'Agence estime qu'il n'est pas possible d'exclure le risque d'exposition par voie orale lié à la consommation de produits de la mer contaminés par des toxines produites par les *Ostreopsis*, surtout quand ils sont consommés non éviscérés.

Quelles sont les populations les plus à risque ?

Les **personnes qui ont des maladies respiratoires** sont les plus à risque de présenter des symptômes.

Les professionnels travaillant sur les plages ou à proximité, comme les maîtres-nageurs-sauveteurs ou les restaurateurs, **sont particulièrement touchés**. Une exposition prolongée à *Ostreopsis* peut conduire à un allongement de la durée des symptômes.

Comment savoir s'il y a une prolifération d'*Ostreopsis* ?

Ostreopsis peut s'accumuler à la surface de l'eau pour former des « fleurs d'eau » soit sous forme d'agrégats, soit sous forme de nappes marrons pouvant atteindre plusieurs mètres carrés. Celles-ci peuvent cependant disparaître rapidement et ce n'est pas parce qu'elles ne sont pas visibles qu'il n'y a pas de risque. La présence visuelle de fleur d'eau est un signe d'un risque élevé d'intoxications.

Seul signe distinctif de la présence de la micro-algue : la **sensation d'un goût métallique dans la bouche**.

Comment éviter les intoxications ?

En cas de prolifération d'*Ostreopsis*, l'Agence rappelle les bons gestes à adopter par l'ensemble des usagers du bord de mer, des zones de baignade surveillées et des zones d'activités nautiques et aquatiques ainsi que par les professionnels :

- **Prendre une douche dès que possible après chaque baignade**. En cas d'exposition aérienne (sans baignade), rincer soigneusement les muqueuses du visage ;
- **éviter les activités sur la plage** ou dans l'eau près ou dans les zones rocheuses, qui sont des zones privilégiées de prolifération et d'accumulation d'*Ostreopsis* ;
- si les symptômes s'aggravent ou persistent plus de trois jours, consulter un médecin, ou appeler le [centre antipoison de Nouvelle-Aquitaine](#) ;
- par précaution, il est **déconseillé de prélever des coquillages et autres produits de la mer** ;
- **pour les personnes présentant des maladies respiratoires**, il est déconseillé de fréquenter le bord de mer ou de pratiquer des activités de loisirs nautiques ou aquatiques. En cas de déplacement impératif, l'Agence conseille le port du masque FFP3 ;
- **pour les résidents du bord de mer**, fermer les portes et fenêtres côté mer.

Les usagers et les professionnels sont également invités à respecter les consignes et recommandations formulées par les autorités locales qui sont affichées à l'entrée des plages.

Ostreopsis est-elle surveillée ?

La communauté d'agglomération Pays basque et l'Ifremer réalisent des prélèvements d'eau réguliers pour suivre l'évolution de cette microalgue sur les plages où elle prolifère de façon récurrente.

En savoir plus

[Consulter notre avis publié en 2023 sur les risques pour la santé humaine liés aux proliférations d'Ostreopsis sur le littoral basque](#)

[Consulter la brochure de la communauté d'agglomération du Pays Basque : « Comment agir en cas de présence de microalgue toxique ? »](#)

[Consulter la foire aux questions de l'ARS Nouvelle Aquitaine](#)

<https://www.anses.fr/fr/content/ostreopsis-une-microalgue-responsable-d-intoxications>